

# BON DE COMMANDE

## FRENCH RIVIERA PASS®



À renvoyer à:

Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur (OTM)  
Service réservation  
BP 4079 - 06302 NICE CEDEX 4  
Mail: pass@nicecotedazurtourisme.com

Nom/Raison sociale : .....

Personne en charge du dossier : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

### ACHAT DE CARTES

Livraison à l'adresse indiquée (12,50 €)

Ou retrait dans les 2 Bureaux d'Information Touristique de Nice : Gare SNCF - avenue Thiers / 5 Promenade des Anglais.  
(obligatoire à partir de 10 cartes)

### ACHAT POUR UN UTILISATEUR DÉFINI

Nom et prénom de l'utilisateur : .....

Les cartes seront disponibles dans les Bureaux d'Information Touristique de l'OTM sur présentation du bon d'échange.  
(liste des BIT sur <http://www.frenchrivierapass.com/points-de-retrait>)

TYPE DE CARTE	FRP	NOMBRE	FRP TRANSPORT*	NOMBRE	TOTAL TTC
24h	23,40 € au lieu de 26 €		27 € au lieu de 30 €		
48h	34,20 € au lieu de 38 €		41,40 € au lieu de 46 €		
72h	50,40 € au lieu de 56 €		61,20 € au lieu de 68 €		
ENVOI SÉCURISÉ	12,50 €				
RETRAIT À L'OTM	GRATUIT				
TOTAL					

\* FRP avec titre de transport intégré, valable sur le réseau Lignes d'Azur (bus et tramway).

- Règlement sur place
- Règlement à distance (CB) Cryptogramme:  
Numéro :  
Expire :

J'accepte les conditions de vente ci-dessous

Date :  
Signature :

1 Mode de règlement: le règlement s'effectuera par carte bancaire et AMERICAN EXPRESS, paiement à distance possible.

2 La commande ne sera traitée qu'à réception du règlement. Suivant l'option choisie, l'OTM procédera à l'envoi des cartes avec une facture ou un bon d'échange vous permettant le retrait des cartes avec facture.

3 Vente à l'utilisateur: Prix de vente "grand public" pratiqué par l'OTM.

4 Les cartes FRP transport comprennent un titre de transport intégré à la carte FRP.

5 En cas de dysfonctionnement : l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur pourra procéder à un échange de carte, en aucun cas à un remboursement à l'utilisateur.

6 Annulation/invendus : en cas d'annulation le remboursement se fera au professionnel ayant fait l'achat et non à l'utilisateur.

Les cartes FRP sont valables 2 ans. L'OTM s'engage à reprendre les invendus pendant cette durée.  
Pour ce faire, le professionnel doit restituer :

- Les cartes FRP valides
- Le nombre de guides associés.

La facture d'avoir et le remboursement seront envoyés après vérification des restitutions.

7 En cas de manquement à ces conditions l'OTM se réserve le droit de suspendre ou de cesser définitivement l'approvisionnement de Cartes FRP auprès du professionnel.